

T. ROWE PRICE FUNDS SICAV

Société d'investissement à capital variable
Siège social : European Bank & Business Center,
6c route de Trèves,
L-2633 Senningerberg,
Grand-Duché de Luxembourg



6 février 2024

Objet : Avis important : Modifications apportées au prospectus de T. Rowe Price Funds SICAV

Cher Actionnaire,

Ce courrier vise à vous informer des modifications suivantes apportées au prospectus de T. Rowe Price Funds SICAV (la « Société ») dans la mise à jour de février 2024.

- 1) Modification des options de catégories d'actions réservées à la section « Investir dans les fonds ».
- 2) Ajout de nouvelles définitions à la section « Termes ayant une signification particulière » : obligations labellisées ESG, obligations vertes, obligations sociales, obligations de durabilité, obligations liées à la durabilité
- 3) Mises à jour générales, modifications et clarifications des formulations et tout autre changement dicté par les lois et règlements applicables et/ou par l'autorité de tutelle.

Aucune de ces modifications n'aura une incidence significative sur la stratégie d'investissement des fonds.

Comme à l'accoutumée, si vous souhaitez transférer vos placements dans un autre fonds ou demander le rachat de votre participation, vous pouvez le faire à tout moment et sans frais, selon les conditions énoncées dans le prospectus.

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à T. Rowe Price. Pour toute question, veuillez contacter votre chargé de clientèle ou votre représentant.

Les versions les plus récentes du Document d'information clé ou DIC (disponible en français et en néerlandais), du prospectus et des statuts, ainsi que les derniers rapports annuels et semestriels (en anglais), vous seront fournis gracieusement par T. Rowe Price (Luxembourg) Management S.à.r.l. via le site internet www.eifs.lu/troweprice.

La valeur actuelle nette (VAN) est publiée sur www.fundinfo.com.

Il est essentiel de lire attentivement le Document d'information clé avant d'investir.

Les actionnaires peuvent sortir sans frais hors taxes éventuelles.

Le taux de retenue à la source en vigueur en Belgique est de 30%.